



# Observer pour des fourrages de qualité ELEVEUR DE FOURRAGE

Note Patur'RA

Note N°4- semaine 12 - lundi 21 mars 2016

## La Chapelle de Mardore 650M

Cumul température 01/02 : 149°C

4.7 cm dans les parcelles

## Villechenève-670M

Cumul température 01/02 : 220°C

4 cm dans les parcelles

## Bibost- 400 M

Cumul température 01/02 : 271°C

Croissance moyenne : 26 kg/ha/j

Mise à l'herbe quelques heures/j

+2.7 kg de lait/vl -700g de tourteaux de colza

## St Martin en Haut 750 M

Cumul température 01/02 : 169°C

## Soucieu en jarrest -350 M

Cumul température 01/02 : 295°C

La qualité de nos herbages dépend de l'art de nos éleveurs à faire se rencontrer la vache et l'herbe au bon moment (A. Voisin)

Les cumuls températures souffrent des gelées matinales et malgré un début d'année très doux, les prairies ont du mal à démarrer. L'écart s'amplifie entre les zones les plus précoces et les zones d'altitudes. Seul le tour de parcelle permet d'estimer la quantité d'herbe présente et l'avancement du stade des graminées.

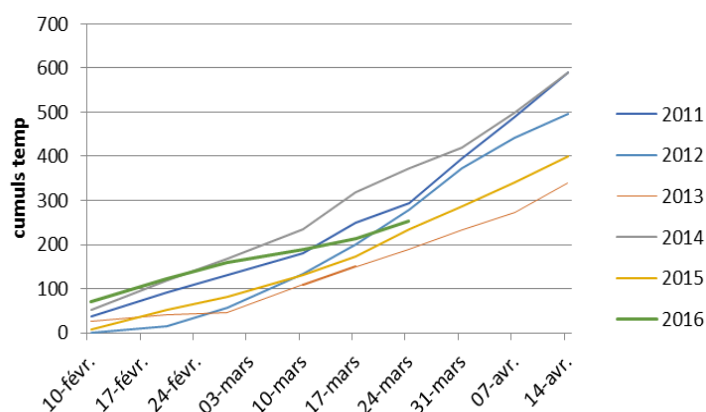
**Plaines et coteaux (< à 500m) :** les 250°C de cumuls sont atteints sur tous les secteurs. Une mise à l'herbe progressive doit s'envisager pour profiter de la portance et d'une semaine annoncée sans précipitations. La croissance atteint cette semaine 26 kg pour la deuxième semaine consécutive. Cette herbe d'excellente qualité (>1ufl et plus de 15 points de MAT) permet rapidement d'économiser du concentré et d'ainsi baisser le coût de la ration.

**Monts du lyonnais et du beaujolais (> à 500m) :** les températures et les précipitations de la semaine dernière ne permettent pas d'envisager la mise à l'herbe. Un accès à l'extérieur 1 à 2 h par jour l'après-midi est toutefois envisageable pour « décompresser » le bâtiment et profiter des après-midi ensoleillés.

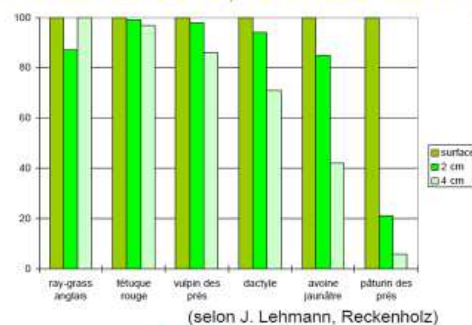
**Semis de prairie :** La période d'implantation des prairies arrive à grand pas. La mise en place d'une prairie doit être réfléchi notamment sur le choix des espèces. Chaque espèce ont des caractéristiques qui leurs sont propres, il convient de bien les choisir en fonction des attentes que l'on a de la prairie (pérennité, productivité, adaptation au sec, adaptation au excès d'eau etc...) La part de légumineuses doit aussi être pesée. Pour les exploitations en conversion bio, les prairies implantées doivent comporter plus de 50% de légumineuses pour prétendre à l'aide culture. Pensez à en introduire suffisamment dans vos mélanges.

Les semis de printemps peuvent se réaliser sous couvert. L'avoine de printemps peut convenir, on la sèmera avant la prairie à 50kg/ha environ. On prendra soin ensuite de rouler le lit de semence de la jeune prairie avant l'implantation puis après. Le semis sera réalisé superficiellement et à la volée.

évolution des cumuls température base 01/02( 0-18°C)



La mise en place de la prairie  
incidence de la profondeur de semis



Attention a ne pas semer trop profond !!

Les prairies multi-espèces

## Contact

Mickaël COQUARD

Port : 06 89 12 55 72

Mail : mickaelcoquard@cmre.fr

Note technique hebdomadaire - IPNS

SPEL - 18 Avenue des Monts d'Or

69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Maison de l'élevage

